

# RAPPORT D'ACTIVITE 2010

## Centre Parental

## AIRE DE FAMILLE



**59, rue Riquet 75019 PARIS**

**Le Centre Parental Aire de Famille  
"Une initiative pour préserver les liens familiaux précoces"**

**« Les hommes en naissant sont tendres et frêles.  
La mort les rend rigides.  
Le dur et le rigide conduisent à la mort.  
Le souple et le paisible conduisent à la vie »**

**Lao Tseu**

Aire de Famille est une association qui a été fondée en 1997 autour d'un projet de création de Centre Parental. Depuis 2006, l'association gère aussi deux autres établissements, une crèche familiale et un Lieu d'Accueil Enfants Parents, type Maison Verte.

Les buts de l'association sont :

- 1° - Favoriser l'accueil de l'enfant dès le début de la grossesse par ses deux parents, en situation de vulnérabilité sociale et psychique.
- 2° - Accompagner les jeunes parents dans leur désir de maintenir ou restaurer des liens avec la famille élargie.
- 3° - Susciter les réseaux de ressources des différents quartiers de nature à développer l'enracinement des familles accueillies et les échanges réciproques d'entraide entre les personnes.
- 4° - Proposer aux parents résidents des actions spécifiques pour soutenir leur projet de vie, dans la construction de leur famille et dans les domaines professionnel ou scolaire, culturel, médical, communautaire, juridique, administratif.

Le Centre Parental est une structure expérimentale dont la finalité est la protection et la prévention précoce.

L'intention, qui anime le centre parental *Aire de famille*, est fondée sur la conviction forte que quels que soient les ruptures, les abandons, les traumatismes vécus, il n'y a pas de fatalité à la répétition de la carence et de la maltraitance pour autant qu'un dispositif d'accompagnement psycho-éducatif adapté soit mis en place. Cette structure propose une offre de protection des liens familiaux pour de jeunes couples en situation de grande détresse sociale et psychique, qui souhaitent s'engager à élever ensemble leur premier enfant. La clé d'entrée est donc l'intérêt supérieur de ce bébé à naître et le désir de ces jeunes parents de ne pas répéter les maltraitances, les négligences, les abandons qu'ils ont vécus. Ce désir est un point d'appui fort de l'alliance entre parents et professionnels.

### **Un centre parental... avec père et mère**

C'est pour soutenir les premiers liens précieux de l'enfant avec son père et avec sa mère qu'a été créé le centre parental *Aire de famille*. Financé par le département de Paris à 60% au titre de la protection de l'enfance et à 40 % par l'Etat au titre de pauvreté/précarité, le centre parental est conventionné pour accompagner 15 familles. Depuis son ouverture, il a accueilli pas moins de 37 familles et plus de 40 enfants. Les couples sont orientés par les assistantes sociales de maternité, les équipes de l'ASE, les clubs de prévention, les missions locales mais aussi par le bouche-à-oreille. Toutes les demandes sont centralisées par la cellule ADEMIE de Paris.

Les jeunes accueillis ont entre 18 et 26 ans et cumulent des difficultés sociales, familiales et psychologiques. Près de 40 % d'entre eux ont connu une période de placement à l'ASE et plus de la moitié ont vécu l'errance dans la rue. Les jeunes parents résidents du centre se sont donc souvent construits en cherchant à se protéger de la souffrance liée à des expériences de rupture et d'abandon précoces. Ils ont développé des systèmes de défense enfermants et mortifères, construit des systèmes de survie faits d'adaptations constantes aux aléas de leur courte existence, sans jamais pouvoir se projeter dans l'avenir et élaborer un véritable projet de vie. Les palliatifs de cette

souffrance sont la drogue, l'alcool, la délinquance et l'errance, venant comme autant de paradis artificiels qui ne résolvent rien. Au contraire, cela ne fait que les enfermer un peu plus dans la spirale de la destruction et de l'autodestruction.

Les couples sont d'abord hébergés dans des studios relais pendant plusieurs mois. Ils peuvent ensuite emménager dans un appartement en bail glissant. Dès le début de l'accompagnement, la famille est donc sédentarisée, ce qui lui donne le temps d'apprendre à habiter ensemble. Ils passent ainsi de la survie, faite d'adaptations sur le court terme, à la possibilité de construire un projet de vie et de s'y autoriser. L'accès au logement définitif par le bail glissant au début de l'accompagnement est une véritable innovation, tant sur le plan matériel que sur le plan psychologique, par la sécurité qu'il apporte à la famille, au bailleur et aux différents partenaires. Cependant, le logement n'est pas un but en soi, mais un point d'appui sécurisant, permettant que d'autres dimensions soient abordées, notamment celle de l'accueil de l'enfant et des responsabilités parentales. Malheureusement l'attribution d'appartement en baux glissants est actuellement tarie, et seuls les engagements politiques pourraient débloquer la situation.

### **Accompagner un projet de vie à trois**

L'arrivée d'un bébé et le choix de l'élever ensemble va ouvrir un avenir possible. Cet enfant qui s'annonce va réactiver les traumatismes et pertes vécues par les futurs parents, mais cela peut être l'occasion privilégiée d'un remaniement psychique positif si un accompagnement approprié est mis en place. L'objectif est de sortir de la fatalité et de la défiance pour soutenir une spirale de confiance et de vie. À *Aire de famille*, la parentalité est définie comme un ensemble de responsabilités à assumer, au-delà des soins à apporter à l'enfant et de la capacité à s'occuper de lui. Le soutien psycho-socio-éducatif se définit comme un accompagnement de la personne dans sa globalité, dans toutes les dimensions de sa vie quotidienne et de son engagement de parent (conjugalité, parentalité, gestion du budget, administratif, formation, emploi, santé...). Chacune de ces dimensions sont autant de portes d'entrée pour rejoindre le cœur de la personne et sa dynamique d'évolution.

Accompagner la personne dans sa globalité ne signifie pas tout faire, bien au contraire. L'accompagnement se mène en partenariat avec différents interlocuteurs selon les cas : maternités, services de protection maternelle et infantile, crèches, missions locales, pôle emploi, caisse d'allocations familiales, centre de formation, bailleurs sociaux, gardiens d'immeuble... En d'autres termes, le centre parental articule constamment une intervention très spécialisée avec l'utilisation des ressources de droit commun. L'objectif est de permettre aux jeunes parents d'accéder à toutes les ressources du quartier.

Au centre parental, les familles sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, assistantes sociales) animée par un responsable de service psychologue-clinicien. Celle-ci propose un accompagnement intensif : les familles rencontrent les professionnels, au local d'accueil ou au domicile, au moins une fois par semaine (quotidiennement si nécessaire). Le rôle des professionnels est de servir de tiers bienveillant pour aider les familles à appréhender les besoins de leur enfant, à dépasser leurs conflits et leurs peurs pour s'ouvrir vers l'extérieur. Les familles peuvent être accompagnées de la grossesse de la mère jusqu'aux trois ans de l'enfant. Cependant, tous les six mois, les couples doivent, s'ils le souhaitent, demander le renouvellement de leur séjour sur la base d'un bilan et de la définition d'objectifs écrits avec les professionnels qui les accompagnent.

*Aire de Famille* a fait le choix de l'approche haptonomique qui favorise et soutient la qualité de la présence à l'autre pour une rencontre authentique. Cette approche singulière représente le cœur même de notre travail d'accompagnement qui s'appuie sur les forces vives de la personne et favorise la confrontation de chacun à sa responsabilité. L'haptonomie, plus connue dans le domaine de l'accompagnement périnatal, s'applique aussi au domaine de l'accompagnement de personnes

carencées affectivement. Cette approche visant à favoriser la sécurité affective des personnes accompagnées, permet aux jeunes parents de trouver des solides points d'appui internes et externes leur permettant de s'ouvrir à eux-mêmes et au monde. Par là-même, cela les invite à développer une présence affective adaptée aux besoins de leur enfant.

Accueillir, accompagner et héberger au plus tôt au cours de la grossesse, des jeunes couples en situation de grande détresse sociale et psychique, qui deviennent parents de leur premier enfant, est certes un risque. Il s'agit surtout d'un pari et d'un investissement pour l'avenir. Cet enfant qui arrive peut incarner tout un espoir de renouveau. Le désir de l'accueillir en dépit des fractures et des impasses vécues, peut devenir un tremplin pour ré-axer son existence. Ce nouveau-né offre l'occasion d'une transformation des parents. Ce défi revient à travailler sur les fondamentaux de la protection de l'enfance : favoriser la naissance d'une famille, terreau premier du lien social, et donner de la place à la « trinification » de la relation de l'enfant à ses parents, selon la belle expression de Bernard THIS.

### **Essaimage**

Quelques années de fonctionnement, une évaluation interne finalisée en 2009 et une enquête auprès des résidents permettent d'avoir du recul sur les effets de l'accompagnement proposé par le centre parental. Les jeunes gens ressentent beaucoup d'effets positifs : ils retrouvent peu à peu leur « verticalité », ont de plus en plus d'aisance dans leurs relations aux autres et ont un parler vrai. Ils accordent enfin dignité et valeur à leur propre parole et reprennent confiance en eux. L'émergence de cette estime de soi retrouvée, est le signe de leur propre apprivoisement, s'enracinant sur une sécurité intérieure de plus en plus solide. Cette évolution peut se mesurer à travers des résultats en termes d'insertion professionnelle, d'obtention d'une qualification professionnelle ou de stabilisation des couples.

Cependant, les résultats les plus palpables se manifestent dans la bonne santé physique et psychique des enfants. En dépit des facteurs de risques liés au passé douloureux de leurs parents, le centre parental s'avère être un milieu très favorable au processus d'attachement parent-enfant du fait même de la croissance harmonieuse et du bien-être des enfants. Avec le soutien des professionnels mais aussi grâce aux échanges entre résidents, les enfants bénéficient de parents de plus en plus ouverts à leurs besoins affectifs, psychologiques et matériels.

Très concrètement, l'accompagnement prénatal a permis dans plusieurs cas de prévenir des risques de prématurité. La présence bienveillante des professionnels a permis d'éviter la répétition de comportements maltraitants et les effets néfastes de l'isolement. Elle a également eu une action de soutien au tissage des liens avec la famille élargie, en particulier avec les grands-parents. Tous les enfants accompagnés, depuis l'ouverture du centre parental, se développent bien sur le plan psychomoteur et sur le plan du langage. Ceux de trois ans ont été scolarisés à l'école maternelle et s'y adaptent de manière tout à fait satisfaisante. Ils s'y montrent très éveillés et actifs. Tous bénéficient encore de l'investissement de leurs deux parents, même en cas de séparation du couple.

L'investissement dans un centre parental bénéficie également aux finances publiques : sur les 37 familles suivies depuis sa création, aucune sortie n'a dû être accompagnée par le financement d'une autre mesure de protection de l'enfance hors du milieu familial. En outre, contrairement à certaines idées reçues, son coût est faible au regard de celui qu'entraînerait, par exemple, une prise en charge en pouponnière du nouveau-né : 35 € de prix de journée au centre parental, contre 280 à 400€ environ dans une pouponnière parisienne, entre 100 à 150 € par personne dans un centre maternel et 52 € en centre hébergement et de réinsertion sociale !

Etendre ce dispositif au niveau national est la prochaine étape avec le lancement d'un réseau national de centres parentaux en 2011. L'objectif est de créer une synergie entre les différentes initiatives qui ont germées à la suite de la création d'*Aire de famille* (notamment dans le Var et à Nantes) pour donner, d'ici 2014, un cadre juridique au concept de centre parental. Par son action, *Aire de famille* souhaite être un petit germe favorisant concrètement un véritable esprit de recherche pour ouvrir des voies nouvelles dans les domaines de la prévention précoce et de la protection de l'enfant.

## Sommaire

<b>1. Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>2 Familles accompagnées en 2010 .....</b>	<b>9</b>
Pour les 19 familles qui ont séjournées au centre parental en 2010, leur durée moyenne de séjour était de 26 mois. ....	9
2.2 Entrée de nouvelles familles en 2010 .....	9
2.2.1 Profil des résidents admis en 2010 : .....	9
2.3 Sorties de familles en 2010 .....	10
2.4 Un accompagnement intensif .....	10
2.5 La rencontre au Singulier-Pluriel .....	13
2.6 L'accompagnement à la gestion du budget .....	15
<b>3 Des enfants au cœur de l'accompagnement des familles.....</b>	<b>16</b>
3.1 Indicateurs de suivi des enfants .....	16
3.2 Aménagement d'un espace d'accueil et de jeu pour les enfants.....	18
3.3 Prévention précoce : l'apport de l'haptonomie .....	19
3.4 La question de la répétition.....	21
3.5 Le travail en partenariat avec les crèches .....	22
<b>4 - Travail en réseau.....</b>	<b>22</b>
4.1 Clinique de la concertation .....	22
<b>5. Action communautaire et participation des familles. ....</b>	<b>23</b>
5.1 Conseil de la Vie Sociale (C.V.S.).....	23
5.2 Atelier méli mélo .....	25
5.3 Vacances à Port Barcarès .....	26
5.4 Atelier d'accès à la culture .....	26

5.5 Atelier cuisine .....	31
<b>6. Formation et insertion professionnelle. ....</b>	<b>34</b>
<b>7. Conclusion .....</b>	<b>35</b>
<b>8. Annexes : .....</b>	<b>35</b>

## 1. Introduction

L'année 2010 a été marquée par la publication du livre « Protéger l'enfant avec ses deux parents : le centre parental une autre voie pour réussir la protection de l'enfance ». La sortie de ce livre a donné lieu à l'organisation d'un colloque le 13 septembre 2010 au palais du Luxembourg qui a rassemblé près de 300 personnes venues de toute la France : spécialistes, politiques et professionnels de terrain (travailleurs sociaux, médecins, psychologues). Cet événement a mobilisé la participation de plusieurs résidents et anciens résidents. Le témoignage et les interpellations des jeunes parents du centre parental en dialogue avec Etienne Pinte, député des Yvelines, président de la commission nationale de luttres contres les exclusions et Karima Delli députée européenne Europe Ecologie, ont été le point d'orgue de cette journée. Leur parole a été un moment fort de citoyenneté et de démocratie.

Le professeur Bernard Golse, pédopsychiatre, chef de service à l'hôpital Necker, a apporté des arguments scientifiques à la démarche du centre parental. Les contributions des docteurs Bernard This et Dominique Decant ont valorisé les apports de l'haptonomie qui vise notamment à développer les relations affectives de l'enfant avec ses deux parents avant, pendant et après la naissance.

Les responsables de centres parentaux créés en province à la suite d'Aire de famille (notamment, « Envies de famille » à Nantes et « OPAL » dans le Var) y étaient présents. Cette journée a ouvert la perspective de créer un collectif de centres parentaux pour donner un statut juridique au concept de centre parental et développer la recherche.

Cet événement est significatif du **développement de la dimension collective de notre action** qui s'est enrichi cette année. Ce rapport d'activité rédigé par les différents membres de l'équipe des professionnels en donne un aperçu pluriel.

Tout cela a donné de l'élan et du sens à notre action, malgré les obstacles, en particulier le manque d'attribution de logement en bail glissant et les restrictions budgétaires.

Le centre parental souhaite contribuer à l'innovation indispensable dans le domaine de la prévention précoce et de la protection de l'enfance. Cette innovation constitue un investissement pour l'avenir et peut prévenir de lourds coûts humains et financiers.

**Prendre soin de l'humain est au cœur du projet de l'établissement.** Cette dimension de soin nous apparaît de plus en plus essentielle tant il est évident pour nous que la précarité ne se résume pas à un problème social, la détresse à rejoindre est bien plus profonde. Le travail avec les résidents nous l'apprend tous les jours !

Ce choix est engageant et confrontant pour chacun dans l'équipe des professionnels.

Il a besoin d'être soutenu par un engagement politique responsable, clair et cohérent.



## 2 Familles accompagnées en 2010

### 2.1 Nombre de familles et durée de séjour

**Tableau récapitulatif du nombre d'adultes (mères et pères) et enfants présents dans l'accompagnement en 2010**

Présents au dernier jour du mois de :	Mères	Pères	Enfants
JANVIER	17	17	18
FEVRIER	17	17	20
MARS	17	17	20
AVRIL	15	15	15
MAI	15	14	15
JUIN	14	13	14
JUILLET	14	13	16
AOUT	14	13	17
SEPTEMBRE	14	13	17
OCTOBRE	13	13	17
NOVEMBRE	13	13	17
DECEMBRE	14	14	17

38 adultes accompagnées en 2010

19 couples en 2010

24 enfants accompagnés en 2010

Pour les 19 familles qui ont séjournées au centre parental en 2010, la durée moyenne de séjour était de 26 mois.

### 2.2 Entrée de nouvelles familles en 2010

12 personnes sont entrées dans le dispositif : 7 adultes (3 couples et un nouveau compagnon pour une mère) par admission et 5 enfants par naissance.

#### 2.2.1 Profil des résidents admis en 2010 :

Les 6 personnes adultes admises sont toutes de nationalité française.

- 1 personne était sans domicile fixe.
- 3 hébergées par le SAMU social ou dans un hôtel d'urgence qu'elles devaient quitter après une période sans domicile.
- 4 ont été suivis par l'ASE durant leur enfance.
- 3 ont connu des problèmes de justice avec une période d'incarcération pour 1 d'entre eux.

Age à l'admission : Entre **18 et 25 ans** avec une **moyenne d'âge de 20 ans**. Elle a baissé par rapport à celle de 2009 qui était de 24 ans.

Les personnes admises cumulent, comme les années précédentes, des fragilités importantes liées à des histoires familiales douloureuses. Cependant, mis à part un couple venant de la rue, elles sont arrivées avec des capacités d'insertion sociale et professionnelle plus développées qu'en 2009, bien que le contexte de crise accentue toujours plus la précarité économique des familles.

Le critère d'admission essentiel à Aire de famille est le désir de jeunes couples (18-25 ans) d'assumer ensemble leur premier enfant. C'est donc ce désir positif de créer un avenir pour son enfant, pour son couple, pour soi, qui sert de fondement à notre travail avec eux.

### ***2.3 Sorties de familles en 2010***

En tout 17 personnes (soit 5 familles) sont sorties du dispositif :

- 2 familles sont sorties en étant relogées dans un appartement en bail glissant.
- Une famille (la mère et l'enfant) a été relogée en banlieue par le 1% logement suite à une séparation, le père restant provisoirement dans l'appartement en bail glissant.
- Une famille (une mère et son enfant) a quitté l'appartement avec un projet d'installation à l'étranger pour finalement être hébergée par les parents de madame. Suite à une séparation, un enfant a été confié par le juge pour enfant à sa tante paternelle, tout à côté de chez son père locataire de son appartement ; la mère est retournée vivre chez sa propre mère.
- Une famille de trois enfants relogée par le glissement du bail de leur appartement, est sortie avant les 3 ans des deux enfants (des jumeaux) dont le séjour étaient pris en charge. Pour l'autre famille relogée en bail glissant, la sortie du dispositif a coïncidé aux trois ans de l'enfant.
- Sur les 5 familles sorties du dispositif cette année, 1 couple s'est séparé. Deux autres couples étaient déjà séparés en 2009. Dans un cas, le père n'avait pas souhaité continuer l'accompagnement en 2009 et nous avons accepté, en accord avec l'Ademie, d'accueillir comme résident le nouveau compagnon de la mère. Le séjour de cette personne n'a duré que quelques mois en 2010. Jusqu'à présent, l'accompagnement de ce type de situation s'est révélé peu probant dans le cadre de notre dispositif.

En 2010, dans 4 situations sur 5 soit le logement a glissé au nom de la famille, soit nous l'avons récupéré au profit d'une autre famille résidente. Dans un dernier cas, le glissement du bail n'a pu se faire au nom d'un père occupant seul un appartement, suite à la séparation du couple et au relogement de la mère et de l'enfant dans un appartement en bail direct en proche banlieue. Ce jeune homme devrait quitter ce logement en 2011.

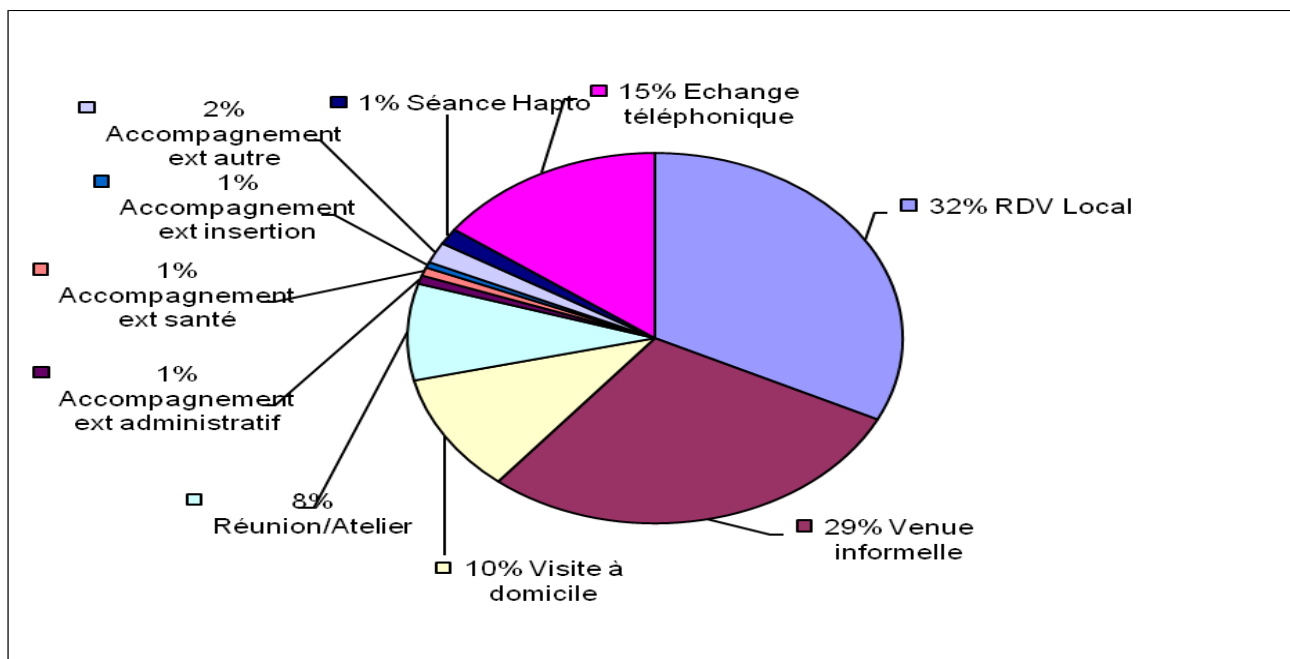
### ***2.4 Un accompagnement intensif***

L'accompagnement du centre parental implique des rencontres très fréquentes avec les résidents de diverses manières : rendez-vous au local, visite à domicile, participation à des ateliers ou à des réunions, venue informelle au local, accompagnements extérieurs, contact téléphonique. Un recensement des contacts avec les résidents sur l'année 2010 permet d'estimer la fréquentation du centre parental. Cette statistique est un peu en deçà de la réalité, certains contacts n'ayant pas été comptabilisés : les chiffres restent assez stables par rapport à l'estimation effectuée à partir de la comptabilisation sur le dernier trimestre de l'année 2010.

Eléments chiffrés sur les rendez-vous entre les membres de l'équipe et les résidents en 2010

Type de rencontres avec les familles :

		Moyenne mensuelle	Pourcentage
<b>RDV LOCAL</b>	1350	112,5	32%
<b>VENUE INFORMELLE</b>	1201	100,08	29%
<b>VISITE A DOMICILE</b>	436	36,33	10%
<b>REUNION/ATELIER</b>	353	29,41	8%
<b>ACCOMPAGNEMENT EXT ADMINISTRATIF</b>	31	2,58	1%
<b>ACCOMPAGNEMENT EXT SANTE</b>	31	2,58	1%
<b>ACCOMPAGNEMENT EXT INSERTION</b>	21	1,75	1%
<b>ACCOMPAGNEMENT EXT AUTRE</b>	76	6,33	2%
<b>SEANCE HAPTO</b>	60	5	1%
<b>ECHANGE TELEPHONIQUE</b>	629	52,41	15%
	4188	344	100%



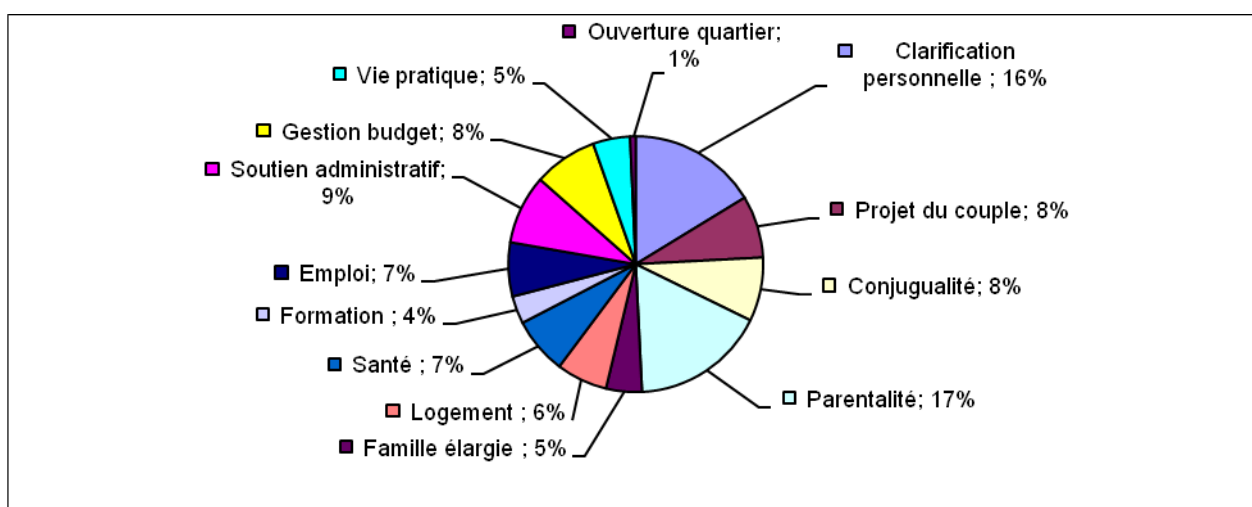
On peut noter que plus de 69 % des contacts avec les résidents sont constitués de **présence physique des familles du centre parental** (rdv, participation à des ateliers ou réunions, venue informelle). Il y a une augmentation (+ 9 %) par rapport à l'estimation de 2009. Les familles viennent en moyenne plus de 3 fois par semaine au local (Cela indique que pour bon nombre de familles, le

local d'Aire de famille représente un repère familial, une base de sécurité sur laquelle elles s'appuient pour se reconstruire. La part des visites à domicile et des divers accompagnements extérieurs restent relativement stable. Par contre, la part des contacts téléphoniques semble plutôt en légère baisse.

En moyenne, il y a donc plus de 4 contacts physiques par semaine et par famille (4,56) et plus de 5 (5,37) si on inclut les échanges téléphoniques. Dans la pratique, cette fréquentation est près de 5 fois supérieure à l'engagement d'une rencontre par semaine. Elle varie selon les familles et leur évolution. Elle est en particulier plus espacée en fin d'accompagnement quand les personnes deviennent plus autonomes. Soulignons que cet accueil intensif sollicite une disponibilité importante de la part des professionnels.

#### Contenu des entretiens par catégorie sur 2010

	Total par catégorie	Pourcentage
Clarification personnelle	93	16%
Projet du couple	45	8%
Conjugualité	46	8%
Parentalité	97	17%
Famille élargie	26	5%
Logement	37	6%
Santé	41	7%
Formation	20	4%
Emploi	39	7%
Soutien administratif	50	9%
Gestion budget	46	8%
Vie pratique	27	5%
Ouverture quartier	4	1%
	571	100%



Le tableau et le graphique ci-dessus donnent une image des thèmes abordés lors de ces entretiens. Comme en 2009, il s'avère que le **sujet le plus abordé lors des entretiens concerne la responsabilité parentale (17%)**, ce qui est assez cohérent avec le sens de notre action. Les besoins de clarifications personnelles (16%) sont aussi significatifs, en effet le soutien à la maturation de la personne et à sa responsabilisation est centrale dans notre accompagnement et a un impact sur tous les autres secteurs. Les entretiens autour de la formation et de l'insertion professionnelle ont été un peu moins notés mais il faut souligner que ce domaine est beaucoup travaillé en partenariat avec des interlocuteurs extérieurs compétents : missions locales, espace insertion, entreprises d'insertion, pôle emploi.

Cette analyse de contenu repose sur plus d'un tiers des entretiens effectués. L'échantillon semble suffisamment significatif pour donner une indication de la dimension qualitative de notre accompagnement.

Dans le paragraphe suivant, Josette Pihuit, éducatrice spécialisée décrit la nature cet accompagnement dans le quotidien.

## ***2.5 La rencontre au Singulier-Pluriel***

Lorsqu'un couple fait une demande à Aire de Famille, il est reçu par le responsable de l'institution puis par des membres de l'équipe. Dans ces échanges, l'engagement d'Aire de Famille et de la famille est expliqué, souligné. De quoi s'agit-il ?

Pour le couple et pour chaque sujet en tant qu'individu, il s'agit d'accepter, voire d'être demandeur d'un accompagnement de proximité tel que le propose Aire de famille. Le paradoxe est d'emblée à l'œuvre :

Le couple en attente de leur premier enfant est en demande d'aide, pour se loger, pour savoir comment s'y prendre avec leur enfant, avec leur vie de couple ... Nous leur offrons de les aider dans ces domaines en leur proposant un accompagnement de proximité ce qui veut dire pour certains et pour la plupart de se laisser aller à la découverte de l'inconnu ou du mal connu sinon, mal-aimé : la relation à l'autre.

Cet accompagnement de proximité prend la forme de rendez-vous au local d'Aire de Famille, au domicile des résidents ***mais pas seulement*** ...

Les couples, chaque personne peuvent venir à Aire de famille lorsqu'ils le souhaitent soit pour passer un temps avec nous, se donner rendez-vous avec d'autres résidents, se poser seul, se reposer, se faire à manger, ou bien même parfois « se faire nourrir », etc.

### ***Mais pas seulement ...***

Cet accompagnement, c'est aussi pour chacun des membres de l'équipe d'Aire de Famille, d'oser s'approcher de l'autre, de ce qui fait sa réalité quotidienne. C'est accepter que Cindy, pendant plusieurs semaines, attende que j'ai fini ma journée de travail pour partir au même moment que moi et partager un bout de chemin avec elle. Pourquoi accepter cela ?

C'est un moment où Cindy pousse la poussette de Richard, son fils. Elle est souvent chargée et ne s'en va jamais du local d'Aire de famille sans dire « Je n'ai rien oublié ? » qu'elle m'adresse et peut-être qu'elle adresse aussi à elle-même. Le moment de départ est long ; partir du local d'ADF prend

du temps pour Cindy. Elle impulse donc le mouvement de partir à deux et, dans le mouvement de la marche à pied, la pensée semble se déplier au rythme de la déambulation. Il est alors question de vélo, de son père qui a appris à faire du vélo, du compagnon, des questions concernant Richard ... et Cindy et l'éducatrice se séparent tranquillement à mi parcours.

Dans cette approche singulière avec Cindy, nous pourrions peut-être dire que ce sont des moments de « pleins et de déliés » qui font lien entre les rendez-vous avec la psychologue et l'éducatrice et, avec les moments au centre parental. « Pleins et déliés » de l'écriture qui permettent le mouvement, la circulation ?

Ecrire son histoire et l'inscrire dans le temps social, imposé par les besoins de son enfant, est une véritable aventure pour Cindy ; aventure dans le sens d'un bateau qu'il lui faut à la fois amarrer et laisser glisser sans dériver.

A Aire de Famille, nous avons des rendez-vous mais pour que les mots des rendez-vous résonnent juste, le plus juste possible, nous essayons d'aller vers l'alliance des mots et du mouvement de la vie, les mots et les réalités quotidiennes avec la traversée du désir.

Que se passe-t-il pour Cécile lorsqu'elle allaite son bébé alors qu'elle disait ne pas vouloir le faire ? Il a été question dans nos rencontres d'ouvrir cette question mais surtout de la confiance qu'elle pouvait se faire pour entendre le besoin du bébé, son propre désir, quel qu'il soit, au moment de la naissance de son fils. Une des premières paroles de Cécile au téléphone de la maternité « Et vous savez, je l'allaiterai ... » et elle le fera avec plaisir jusqu'au 1 an de son fils.

Comment prendre en compte, sans jugement aucun, les réalités de la vie quotidienne des personnes que nous accompagnons ?

Ce « tenir compte », cette prise en compte, c'est aussi ou surtout la question de compter pour l'autre : combien je compte pour toi pour me permettre de soutenir mon propre désir ? Le paradoxe de l'existence humaine. Si je sais que je compte pour l'autre, je vais pouvoir me vivre comme quelqu'un de valeur et m'autoriser ainsi à entendre mon désir, m'appuyer sur celui-ci pour élaborer mes projets.

Il est bien question dans notre travail de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. S'insérer dans la société, pourquoi ? Pour qui ? Pour quels bénéfices ?

Est-ce que je peux goûter aux plaisirs que peut m'apporter cette insertion en termes de relations entre collègues, de réussite dans mon travail si j'ai toujours eu le sentiment de ne pas compter pour les autres, d'être quelquefois un poids, de me sentir responsable des difficultés des autres autour de moi ?

Comment accompagner ? Accompagner à la prise de conscience de toutes ces questions, ces réalités émotionnelles ? Mais aussi accompagner pour que la personne puisse expérimenter d'autres relations, des expériences de travail différentes ? Comment faire expérimenter du différent si l'éducateur, l'assistance sociale ne s'approche pas de la vie de la personne accompagnée, de ses réalités et de ce qu'elle en dit ? Le jugement est vite arrivé sans cette connaissance plus proche.

Il a fallu être tout proche de Rachel et Sylvain pour saisir, encore plus, leur vie à chacun et ensemble. Il a fallu qu'ils nous apprennent à prendre le temps de marcher ensemble : aller ensemble à la crèche au rythme de chacun ..., comme nous leur avons appris qu'il leur était possible de prendre le temps de rendez-vous réguliers avec la psychologue et l'éducatrice. Ils ont suivi nos pas et nous avons-nous aussi suivi les leurs. Nous avons pu ainsi venir à leur rencontre à la fois avec eux et malgré eux lorsqu'ils étaient pris dans leurs difficultés.

J'ai appris avec eux et avec Rachel en particulier l'importance d'élargir les rendez-vous : élargir le cercle des « accompagnants » autour d'elle et élargir le temps. Ces rendez-vous ont pris la forme à un moment donné de rencontres quotidiennes, de temps de connaissance et de re-connaissance des uns et des autres, accompagnants et accompagnés. Ce travail de « prendre soin », grâce à Rachel, a évolué vers une prise de conscience concrète de la nécessité d'élargir ce « prendre soin » entre chacun des membres du cercle.

Ce temps passé, à la lumière des événements actuels et du chemin de Rachel, est un temps « gagné », un temps « bon » auquel chacun peut se référer pour un ailleurs possible.

**Josette Pihuit**, éducatrice spécialisée

## ***2.6 L'accompagnement à la gestion du budget***

La crise a accentué la précarité économique des familles. Elles sont d'autant plus fragilisées qu'elles ont accumulé une lourde charge de dettes durant leur période d'errance. C'est souvent au moment où elles se remettent à jour administrativement et démarrent une insertion professionnelle que ces dettes reviennent à la surface : amendes majorées, frais d'hospitalisation non payés en l'absence de sécurité sociale, emprunts bancaires, condamnations pénales... Ces situations d'endettement sont très angoissantes pour les résidents. Elles pèsent lourdement sur le quotidien et l'accompagnement, d'autant que cela les empêche régulièrement de faire face à leurs charges courantes et les entraîne dans de nouvelles dettes. Les brusques chutes de revenus liées à des fins de contrat de travail précaire, des retards ou des erreurs dans le paiement de l'Assedic, du RSA ou des prestations CAF viennent encore compliquer les choses.

La mise au clair de cet endettement et la mise en place d'une aide au remboursement a été une priorité de notre accompagnement budgétaire en 2010. Plusieurs familles ont été orientées vers l'association Crésus pour mettre en place un apurement de leur surendettement.

L'aide à la gestion budgétaire reste un point central dans notre accompagnement puisqu'il vient signifier la demande affective des familles. On constate qu'en fonction de chacune des histoires des résidents, la demande d'aide financière varie. Elle peut aussi se renforcer à des moments de plus grande insécurité.

De façon plus générale, on parle depuis un certain temps d'état de « crise ». La moitié des familles que nous accompagnons vit de minima sociaux (RSA, prestations sociales) ce qui renforce l'impossibilité pour elles d'assumer le minimum vital. Les autres bénéficient soit du smic, des ASSEDIC ou d'un travail en intérim ce qui ne leur permet pas plus d'équilibrer leur budget. Souvent, en effet, ils doivent faire face à dettes antérieures, fruit généralement d'un passé douloureux.

La protection de l'enfance reste notre mission principale c'est pourquoi les besoins de première nécessité pour l'enfant et ses parents, doivent être possibles.

Afin d'aider les familles à progressivement anticiper les dépenses du mois, nous avons mis en place une commission d'aide financière hebdomadaire depuis septembre 2010. Elle permet un espace où, en équipe, nous travaillons la question de la demande d'argent de la famille. Ainsi les résidents ne sont plus dans un « tout tout de suite ». Afin de préparer la commission nous posons avec eux le budget du mois et leur demande. C'est l'occasion de parler de ce « manque affectif » qui peut se traduire par une consommation d'alcool, de cannabis, de coca cola.... pouvant mettre à mal un budget déjà réduit. Et puis il y a la question de dettes antérieures venant rappeler « le temps des galères » alors qu'ils sont dans une dynamique d'autonomie et de reconstruction.

Les familles se sont saisies de cet outil, pouvant dire qu'une visibilité réelle de leur budget les aidait dans leur quotidien. Cela est aussi très aidant pour l'équipe qui répond de façon collective à la demande individuelle d'aide.

**Corinne Ducos**, assistante sociale

## **3 Des enfants au cœur de l'accompagnement des familles**

### ***3.1 Indicateurs de suivi des enfants***

L'arrivée d'un enfant est la porte d'entrée dans l'institution. L'intérêt supérieur de l'enfant, sa protection est le sens même du travail du centre parental. Le bien-être des enfants est la priorité de l'accompagnement des familles. Une attention particulière est mise sur le suivi des réponses individualisées adaptées aux besoins de chaque enfant sur le plan de sa santé, sur le plan éducatif et d'un mode de garde. Un soutien est apporté aux parents pour qu'ils s'ouvrent aux ressources du quartier.

#### **Suivi médical :**

- 25 enfants suivis par la PMI,
- 15 enfants suivis par un médecin en ville,
- 2 enfants suivis par un pédiatre

#### **Suivi pédo-psychologique :**

- 1 enfant suivi en camsp,
- 1 enfant suivi en CMP.

#### **Mode de garde de l'enfant :**

- 2 enfants en halte garderie,
- 17 enfants en crèche collective,
- 2 enfants chez une assistante maternelle,
- 1 enfant à la crèche familiale Aire de famille,
- 2 enfants à l'école,
- 3 bébés au domicile.